



**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015
ET
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013**

Mesdames et Messieurs,

Je vous présente ce soir, au nom de tous les membres du conseil municipal, le Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2014-2015, le budget de fonctionnement 2013, ainsi que les impacts de ce dernier sur nos comptes de taxes.

Après l'introduction de monsieur le maire, que reste-t-il à dire? Ce budget et ce plan triennal sont les derniers réalisés par ce présent conseil, compte tenu que des élections auront lieu à l'automne 2013. Ils sont à la fois la finalisation des objectifs que s'était fixé le conseil à la suite de son élection en 2009 et la continuité de notre philosophie, soit une ville saine, à l'écoute de ses citoyens et offrant un milieu de vie incomparable.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Ce Plan triennal d'immobilisations se veut à la fois réaliste et succinct. Après les efforts des dernières années, nous voyons enfin la concrétisation de ceux-ci par une réduction sensible de la valeur des projets.

Pour les années 2013-2014-2015, les investissements bruts totaux retenus par le conseil s'élèveront à **4 870 100 \$**. La part du lion ne sera pas consacrée aux infrastructures d'aqueduc et d'égout mais aux infrastructures de voirie, soit **2 043 700 \$**. Un montant de **1 460 600 \$** sera plutôt consacré à nos infrastructures d'aqueduc et d'égout, **1 023 800 \$** aux équipements de loisirs et vie communautaire, et **342 000 \$** pour les bâtiments et autres équipements municipaux.

Je vous rappelle cependant que les projets programmés pour les années 2014 et 2015 ne sont qu'à titre indicatif puisque sujets à l'approbation du conseil qui sera élu en novembre 2013. Cela signifie donc des investissements de **1 596 050 \$** en 2013, **2 198 050 \$** en 2014 et **1 076 000 \$** pour 2015.

En **2013**, un seul projet significatif sera réalisé en matière d'infrastructures d'aqueduc et égout, soit le ***bouclage du réseau d'aqueduc du côté nord de la route de Fossambault*** (663 350 \$) entre le réservoir municipal et le croisement de la route de Fossambault et la rue Gingras. Ce bouclage est vital compte tenu que tout bris sur cette portion du réseau priverait 70 % de la municipalité en alimentation d'eau et ce, tant que les réparations ne seraient pas effectuées.

La santé et la sécurité de nos concitoyens ne peuvent être prises ainsi en otage. Avantage intéressant, cette réalisation permettra de desservir tout projet de développement qui pourrait voir le jour de ce côté de la route.

Pour ce qui est de l'autre projet de cette catégorie, celui relatif à **la réfection des réseaux d'aqueduc et égout – secteur DRAP** (375 300 \$), il découle du protocole d'acquisition de ces réseaux signé en 2009.

Depuis plusieurs années, vous n'êtes pas sans constater la désuétude grandissante du bâtiment de l'hôtel de ville et du Bivouac. Afin d'initier le remplacement à moyen terme de cet équipement communautaire, il est opportun de prévoir les besoins en espace requis pour l'immeuble. À cette fin, le conseil souhaite constituer une réserve foncière qui permettra éventuellement de bonifier le projet. Une somme de 220 000 \$ est donc inscrite au PTI. C'est également le seul projet pour lequel la Ville devra prévoir un règlement d'emprunt, tous les autres étant, soit déjà financés par un règlement d'emprunt approuvé, soit par un apport provenant du surplus accumulé non affecté.

Pour **2014**, les investissements totaux planifiés s'élèveront à 2 198 050 \$. La catégorie « Réfection d'infrastructures de voirie » comportera des investissements de 1 162 700 \$, notamment pour la réfection des rues Germain, Gingras (section des Fougères / des Dériveurs), et la poursuite du programme de pavage.

La deuxième catégorie, en terme d'investissements pressentis, sera celle des « Loisirs, culture et vie communautaire ». Le conseil y planifie des investissements totaux de l'ordre de 690 800 \$ dont deux projets en particulier, soit le **Réaménagement du parc sportif** (425 000 \$) et des **Travaux de réfection de la piste multifonctionnelle** (174 000 \$). À ces deux projets se joignent cinq autres projets de moindre envergure.

La catégorie « Infrastructures – Aqueduc et égout » se verra consacrer 271 950 \$ pour trois projets, soit **Réfection réseaux d'aqueduc / égout – secteur DRAP** (150 000 \$) et deux projets relatifs à nos réseaux d'aqueduc et égout pour une somme totale de 121 950 \$.

Pour **2015**, divers projets totalisant 1 076 000 \$ ont été identifiés dont près de 781 000 \$ pour des travaux à nos infrastructures de voirie.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2013 déposé ce soir est réaliste et conséquent avec les engagements du conseil en regard du maintien de la qualité des services à la population, tout en visant une hausse minimale de l'effort fiscal.

En 2013, nos dépenses s'élèveront à près de **5 274 700 \$**, en hausse de **281 830 \$** ou **5,6 %** par rapport à 2012. Les dépenses de fonctionnement qui représentent 73,8 % de toutes nos dépenses s'élèveront à **3 894 274 \$**, soit une hausse de **265 950 \$** ou **7,3 %**. Quant aux activités financières (le Service de la dette), celles-ci augmenteront de **15 881 \$** ou **1,2 %**, pour atteindre **1 380 423 \$**. Elles reflètent et incluent tous les travaux réalisés à ce jour.

DÉPENSES

Je n'ai pas l'intention de vous dresser une liste comptable exhaustive de nos postes de dépenses et de leurs variations. Le tableau présenté à l'écran vous identifie sommairement, pour les huit grandes fonctions budgétaires, les plus et les moins de chacune d'entre elles.

Afin d'éviter des répétitions fastidieuses à chaque fonction, j'ai regroupé, dans une seule mention, l'ensemble des augmentations reliées aux salaires et avantages sociaux. Celles-ci s'élèvent globalement à 58 055 \$, excluant les élus, pour une masse salariale totale de 1 189 900 \$, une hausse de 5,5 % comprenant d'une part un réalignement des échelles de salaire pour demeurer capable de conserver nos ressources et d'autre part, une hausse de 1,8 % pour tenir compte de l'inflation.

Administration générale – 1 011 058 \$ – 19,2 % du budget – augmentation de 108 910 \$

- Mise à jour triennal des rôles d'évaluation et impacts de la modernisation des rôles fonciers décrétée par le gouvernement du Québec - 66,4 K\$;
- Salaires et avantages sociaux - 20,4 K\$;
- Budgétisation d'une somme pour la tenue d'élections à l'automne 2013 – 7 K\$;
- Gestion administrative – frais de poste – 5,7 K\$;
- Cour municipale – acquisition de formulaires de constat d'infraction – 2,8 K\$;
- Ressources humaines – budgétisation coûts recrutement 2 K\$.

Sécurité publique – 593 060 \$ – 11,2 % du budget – augmentation de 52 240 \$

- Sûreté du Québec – quote-part – 6,5 K\$;
- Sécurité incendie et premiers répondants – quote-part entente avec Ste-Catherine pour tenir compte de la hausse de notre richesse foncière – 42,6 K\$;
- Bornes-fontaines – pièces - 3,0 K\$;
- Sécurité civile – formation du personnel 1,5 K\$.

Transport – 774 739 \$ - 14,7 % du budget – diminution de 18 000 \$

- Voirie – diminution masse salariale et imputation à une autre fonction – (30.5 K\$);
- Voirie – diminution des quantités biens / services – (8,1 K\$);
- Enlèvement de la neige – augmentation de notre quote-part – entente avec Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – 16,2 K\$;
- Transport en commun – augmentation quote-part MRC – 2,8 K\$.

Hygiène du milieu – 708 290 \$ - 13,4 % du budget – augmentation de 46 500 \$

- Réseaux de distribution eau potable et réseau d'égout– imputation salariale provenant d'une autre fonction – 22 K\$;
- Traitement eaux usées – produits chimiques pour bassin (alun) – 6,5 K\$;
- Boues fosses septiques – quote-part mise en place du programme par la Régie régionale – 9,2 K\$;
- Cueillette et traitement déchets domestiques – diminution de la quote-part avec la Régie – (4,5 K\$);
- Cours d'eau – analyse de la qualité – 3,7 K\$.

Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique – 282 541 \$ – 5,4 % du budget – augmentation de 30 600 \$

- Aménagement du territoire et urbanisme – ajustement des échelles salariales – 18,7 k\$;
- Aménagement du territoire – prise en compte quote-part MRC pour la mise en œuvre du PMAD – 7,4 K\$.

Loisirs et culture – 524 586 \$ - 9,9 % du budget – augmentation de 45 760 \$

- Activités récréatives et communautaires – prise en compte remplacement congé de maternité – 6 K\$;
- Bâtiments communautaires et abris postaux – nettoyage et teinture – 14,6 K\$;
- Plage municipale – hausse contractuelle contrat sauveteurs – 3 K\$;
- Plage municipale et terrains – ajout d'heures de surveillance et date de fin de contrat allongée – 11,7 K\$;
- Plage municipale – remplacement bouées et cordage de limite – 6,5 K\$;
- Patinoire – contrat de surveillance et d'entretien – 2,7 K\$;
- Parcs et terrains de jeux – imputation à cette activité des coûts de débroussaillage des fossés – 10 K\$;
- Autres activités – prise en compte de la non-réurrence d'activités spéciales (fête des bénévoles, Évènement découverte, etc.) – (16 K\$);
- Autres activités – accueil des nouveaux arrivants – 3,5 K\$.

En ce qui a trait aux subventions octroyées à nos organismes communautaires, je suis heureux de les informer que nous avons maintenu, pour 2013, le même montant per capita qu'en 2012 et que nous tiendrons compte désormais des coûts récurrents de formation des moniteurs et autres intervenants dans le calcul des per capita versés. Je suis également heureux d'annoncer que le conseil aidera financièrement à la tenue des activités entourant le 50^e anniversaire de la Corporation nautique de Fossambault (CNF).

Activités financières (Service de la dette + affectations) 1 380 423 \$ – 26,2 % du budget – augmentation de 15 900 \$

- Frais d'intérêt – diminution des coûts compte tenu de la baisse des taux d'intérêts et du refinancement d'emprunts – (188,8 K\$);
- Remboursement de capital – augmentation pour tenir compte du financement à long terme des travaux effectués en 2010, 2011 et 2012 – 200,8 K\$.

REVENUS

En 2013, nos revenus provenant de la taxe foncière et des tarifications spécifiques augmenteront de **246 470 \$** ou **5,7 %** pour atteindre **4 548 183 \$**; de façon plus détaillée, 151 489 \$ proviendront de la taxe foncière (générale, dette aqueduc et égout) et 94 481 \$ des tarifications de services. Ceux provenant de la tarification des services municipaux et autres revenus locaux (ex.: taxes de mutations) augmenteront de **41 748 \$** ou **15,25 %** pour donner **315 533 \$**.

Quant aux paiements de transferts, ceux-ci diminuent légèrement pour atteindre 402 792 \$ compte tenu de la partie qui est rattachée au remboursement des projets d'infrastructures subventionnés.

TAXATION

Le présent conseil a maintenu sa décision de refléter le plus exactement possible le coût réel des services offerts, tout en s'assurant de partager équitablement entre tous le fardeau fiscal et ce, dans le respect des paramètres légaux. Les tarifications imposées en 2013 reflètent, à l'exception des coûts de sécurité publique, 100 % du coût du service sous-jacent.

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,91512 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,90099 \$, soit une baisse de 1,5 %. Par contre, ceux reliés au service de la dette générés par l'aqueduc et les eaux usées varieront comme suit :

- aqueduc : de 0,01625 \$ à 0,02486 \$ (hausse de 52,9 %)
- eaux usées : de 0,16621 \$ à 0,1911 \$ (hausse de 15 %)

Pris ensemble, le total de ces trois taux variera de 1,09757 \$ en 2012 à 1,11694 \$, soit une hausse de 0,01937 \$ ou 1,76 %.

Pour ce qui est des autres tarifications générales, celles-ci varieront comme suit :

- gestion des matières résiduelles : de 118 \$ à 114 \$ (baisse de 4 \$)
- aqueduc : de 224 \$ à 241 \$ (hausse de 17 \$)
- eaux usées : de 184 \$ à 200 \$ (hausse de 16 \$)
- sécurité publique : de 283 \$ à 306 \$ (hausse de 23 \$)

L'ensemble de ces variations implique qu'en 2013, la charge fiscale de la propriété moyenne augmentera donc de **2,9 %**, soit de **95,65 \$** pour une propriété évaluée à **225 390 \$**. Quant à celle de la propriété médiane valant **171 070 \$**, cette dernière augmentera de **3,2 %** ou **85,13 \$**.

Nous croyons que ces hausses sont justifiées et raisonnables compte tenu de la qualité des services maintenus. Elles respectent également l'engagement pris en 2010 à l'effet que nous ferions tout pour limiter la hausse de taxes pour les années à venir à moins de 4 %.

Jean Perron, conseiller